

## Le permis piéton, ça marche !

**HAUT-PAILLON** Les élèves de Blausasc, l'Escarène, Lucéram et Peille ont reçu leur diplôme

Ils sont fiers car ils ont tout juste obtenu leur premier diplôme : le permis piéton, qu'ils viennent de recevoir des mains de l'adjudant Denis Linarès et du brigadier Julienne Toselli. Ce permis atteste de leur capacité à respecter les panneaux de signalisation et à franchir une chaussée. Une centaine d'élèves de classes de CE2 ont réussi avec un taux avoisinant les 100 % les différentes épreuves du permis piéton. L'opération mise en œuvre par la gendarmerie nationale, et parrainée par la sécurité routière, consiste en plusieurs mises en situation et un jeu de questions-réponses.

### Développer les réflexes de précaution

Le permis piéton a pour but d'enseigner aux enfants le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions et de réflexes supplémentaires leur permettant d'assurer leur propre sécurité. La remise du document personnel attestant la réussite



Blausasc, avec le maire Michel Lottier et d'adjointe Anne-Marie Sambe.



Lucéram, en présence de l'adjointe Christiane Ricort.  
(Photos Jean-Pierre Bellomia)



La Grave-de-Peille avec l'adjoint, Yves Lalue, et la conseillère municipale, Ariane Scandola.



l'Escarène, en présence du maire Pierre Donadey, de l'adjoint Gérard Salton et du conseiller François Zizzo.

des épreuves s'est faite pour chaque classe en présence des enseignants et des élus. Un excellent moyen péda-

gique et ludique de rappeler aux enfants les dangers de la rue et les comportements à adopter face aux

differentes situations. La démarche a pour but de permettre aux jeunes enfants, souvent plus exposés que

les adultes, de se protéger face aux imprudences des véhicules.

J.-P. BELLOMIA